

BPJEPS

DISCIPLINES GYMNIQUES

OPTION A : DISCIPLINES GYMNIQUES ACROBATIQUES

DIPLÔME DE NIVEAU 4



Comment puis-je accéder à la formation ?

Vous devez être titulaire du PSC1, valider les TEP (tests d'exigence préalables) et réussir les épreuves de sélection, soit une épreuve orale et une épreuve écrite.

> inscription en ligne : rubrique « Formation » du site internet du CREPS.

Quels métiers puis-je envisager au terme de la formation ?

L'éducateur sportif diplômé est capable :

- > de concevoir un projet pédagogique dans le domaine des activités gymniques ;
- > de conduire des actions d'éveil, d'initiation, de découverte, d'apprentissage, d'enseignement dans les activités gymniques et d'entraînement de l'option jusqu'à un premier niveau de compétition fédérale ;
- > d'organiser la sécurité des pratiquants et des lieux de pratique ;
- > de participer au fonctionnement de la structure.

Où se déroule la formation ? Puis-je bénéficier d'une solution de restauration et d'hébergement ?

Lieux de formation : CREPS de Poitiers, gymnases de Poitiers & alentours

Hébergement et restauration possibles au CREPS, se renseigner auprès de l'accueil :

- > 05 49 36 06 00
- > accueil@creps-poitiers.fr
- > en savoir plus : rubrique « Accueil » du site internet du CREPS.

Qui est mon interlocuteur au CREPS ?

Responsable pédagogique
Patrice MYLLER
06 33 95 26 46
patrice.myller@creps-poitiers.fr

Secrétariat :
Sylvie LASNIER
05 49 36 06 13
sylvie.lasnier@creps-poitiers.fr

Comment s'organise la formation ?

Durée : 14 mois

Alternance :

> En centre de formation : Option A (disciplines gymniques acrobatiques) - 801h

> En structure : minimum 400h

Dates : 17/08/2026 au 24/09/2027

Contenus de formation

3 blocs de compétences évalués tout au long de la formation.

> en savoir plus : rubrique « Formation » du site internet du CREPS.

Je suis en situation de handicap, puis-je accéder à la formation ?

Le CREPS de Poitiers est labellisé «Handi Accueillant». Référent handicap à contacter : **Isabelle CHAMPALOU / 07 63 78 18 52**
isabelle.champalou@creps-poitiers.fr

Quel est le coût de la formation et comment puis-je la financer ?

Coût pour l'option A : 8.010€

> en savoir plus sur les aides financières possibles : rubrique « Formation » du site internet du CREPS.

Cette formation est-elle ouverte à l'apprentissage ?

Cette formation est ouverte à l'apprentissage.
> en savoir plus : rubrique « Centre de Formation des Apprentis » du site internet du CREPS.

PLUS D'INFOS

Scannez le QR code ci-contre pour accéder à la fiche formation sur notre site www.crepspoitiers.fr



LIU DE FORMATION
POITIERS



Qualiopi
processus certifié
■ REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualiopi a été obtenue par AFNOR Certification au titre des catégories d'activités suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



Jan. 2026 - Jan. 2027



CENTRE DE RESSOURCES D'EXPERTISE
EN PERFORMANCE SPORTIVE

CREPS DE POITIERS

Château de Boivre, 86580 VOUNEUIL-SOUS-BIARD
☎ 05 49 36 06 00
✉ accueil@creps-poitiers.sports.gouv.fr



WWW.CREPSPOITIERS.FR

